

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 8 février 2021

Présents

M. Jérôme BANSARD, Maire
Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE, 1^{ère} Adjointe ; M. Jean-François MOREL, 2^{ème} Adjoint ;
Mme Mélanie HERVE ; M. Samuel HAREL ; Mme Dominique CLERGET ; M. Alain GAYET ;
Mme Elisabeth SAUTY de CHALON ; M. Eric WETTERWALD-VERMUGHEN ;
M. Jean-Jacques CAMPION

Absents excusés

M. Marc CHAZELLE (donne pouvoir à M. Jérôme BANSARD)

* * * * *

La séance est ouverte à 18 heures par M. Jérôme BANSARD, Maire de Beuvron-en-Auge, après qu'il a été constaté que le quorum était atteint

Le Conseil municipal

Désigne à l'unanimité M. Jean-François MOREL comme secrétaire de séance

Adopte à l'unanimité le Compte-rendu de la séance du 11 janvier 2021

Adopte à l'unanimité la délibération décidant de confier à la société Olivier Fidelin, 86, avenue de Frileuse au Havre (76) la réalisation d'une étude de sécurité de l'entrée de Beuvron-en-Auge, sur la rue du Presbytère, à proximité de son intersection avec l'Allée des Vignes et le chemin du Moulin

Adopte à l'unanimité la délibération décidant de solliciter du Département du Calvados l'attribution d'une aide financière au titre de l'Aide aux petites communes rurales (A.P.C.R) pour l'année 2021, pour la réalisation d'un aménagement de sécurité rue du Presbytère, à proximité de son intersection avec l'Allée des Vignes et le chemin du Moulin

Adopte à l'unanimité la délibération décidant de solliciter du Département du Calvados l'attribution d'une aide financière au titre du produit des Amendes de police pour l'année 2021, pour la réalisation d'un aménagement de sécurité rue du Presbytère, à proximité de son intersection avec l'Allée des Vignes et le chemin du Moulin

Adopte à l'unanimité la délibération décidant d'accorder une aide financière à un habitant de Beuvron-en-Auge, correspondante à l'achat de biens alimentaires, auprès de l'enseigne Super U à Dozulé, pour un montant de 100 €

Adopte à l'unanimité la délibération décidant de louer le local d'habitation appartenant à la Commune et situé 8, Esplanade Woolsey à Mme Cindy Fauchaux, demeurant actuellement 32, avenue du général de Gaulle à Cabourg, et autorisant M. le Maire à signer le bail correspondant. Ce bail prendra effet à compter du 1^{er} mars 2021, pour un loyer à 593 € / mois

Adopte à l'unanimité la délibération décidant d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette

Prend connaissance et débat des communications suivantes du Maire :

- Communication sur l'offre médicale sur le territoire autour de Dozulé, à la suite d'une question orale posée par M. Jean-François MOREL, en sa qualité de Conseiller communautaire, lors de la dernière séance du Conseil communautaire de NCPA. Monsieur le Maire en profite pour revenir sur certains échos qui mettraient en cause la Commune qui n'aurait pas su, sous la mandature précédente, répondre à une opportunité d'installation d'un médecin à Beuvron : il précise, en effet, qu'un médecin avait demandé, en 2019, à la Commune si elle pouvait mettre un local à sa disposition dans des délais rapides. Or, à cette période, la Commune n'avait pas de local aux normes de l'ARS, d'un minimum de 40 m2 et disponible de suite, à lui proposer et l'affaire n'avait pu se conclure ;
- Organisation du Triathlon de Deauville, dont Beuvron-en-Auge constituerait une étape-ravitaillement, le 18 juin 2021 ;
- Communication sur l'installation de la fibre à Beuvron à compter de début mars, ainsi que sur la campagne de vaccination. Ces 2 points feront l'objet d'un "Flash infos" qui sera distribué sur l'ensemble de la Commune la semaine prochaine

La séance est levée à 18h45

Jérôme BANSARD

Maire de Beuvron-en-Auge